









Transport routier de marchandises et Logistique : Les deux écueils du discours de politique générale du Premier Ministre

Dans son discours de politique générale devant l'Assemblée Nationale le 15 juillet, Jean Castex a présenté les modalités d'un plan de relance suite au cap fixé par le Président de la République. Deux objectifs : la souveraineté économique et industrielle ainsi que la transition écologique. Une fois de plus, le transport n'est appréhendé que sous l'angle de la décarbonation sans vision stratégique et en oubliant son rôle essentiel dans la réussite de la relance.

L'Etat souhaite-t-il vraiment que le Transport et la Logistique retrouvent leur compétitivité ?

1^{er} écueil : faire de la décarbonation l'Alpha et l'Omega de la politique du Transport et de la Logistique en France

Le Premier Ministre a abordé deux fois la thématique Transport dans son discours. La première concernant un grand plan vélo et la seconde pour des investissements en faveur de la décarbonation. Voilà à quoi se résume aujourd'hui la politique française en la matière. Pas un mot sur le fret, en particulier routier, alors même que ce secteur est déjà très largement engagé avec des objectifs clairs et des résultats concrets. Aujourd'hui, les camions ne représentent que 6% des émissions totales de CO2 en France pour 90% des marchandises transportées. Une performance énergétique qui s'améliore d'année en année notamment grâce à des investissements massifs dans des véhicules de plus en plus propres. Mais cette décarbonation, si indispensable soit-elle, ne peut se faire à l'encontre de la compétitivité du secteur et des 40 000 entreprises qui le composent. Les défis sont nombreux et exigent une approche globale.

2^{ème} écueil : penser la relance de l'économie sans le maillon stratégique du Transport routier de marchandises et de la Logistique

Tous les pans de l'économie ou presque font l'objet de plan de relance dédié. La réindustrialisation de la France est érigée en priorité nationale. Le grand absent ? Un plan de relance dédié au secteur du Transport routier de marchandises et de la Logistique dont dépend pourtant l'ensemble de l'économie. Pourtant, les entreprises du secteur souffrent et sont très inquiètes sur les mois à venir. Alors même qu'elles ont contribué à l'effort national au plus fort de la crise, elles sont aujourd'hui de nouveau totalement délaissées. Elles seront même pénalisées puisque le Gouvernement va confirmer une hausse de la fiscalité du gazole professionnel routier dans le Projet de Loi de Finances Rectificatif 3, seule hausse fiscale tous secteurs confondus dans ce contexte de crise.

Les organisations professionnelles du secteur attendent également une réponse claire sur le contrat de transition énergétique qui devait être signé initialement au mois de mars et qui permet de conjuguer les impératifs de transition énergétique et de compétitivité des entreprises.

Contacts presse:

FNTR – Vanessa IBARLUCEA – 07 84 38 69 44 – <u>vanessa.ibarlucea@fntr.fr</u> Union TLF – Blandine GUYON – 06 07 09 17 07 – <u>bguyon@e-tlf.com</u>